

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2018)
Heft:	1
Artikel:	Compatibilité entre profession et activité de commandement en tant qu'officier général de milice
Autor:	Labara, Erick
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-823332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Toutes les photos © Br inf mont 10.

Unités

Compatibilité entre profession et activité de commandement en tant qu'officier général de milice

Br Erick Labara

Commandant de la brigade d'infanterie de montagne 10 (2012-2017)

Le commandant de la brigade d'infanterie de montagne 10, le brigadier Erick Labara, est un officier général de milice. Il a commandé cette brigade durant les six dernières années, de 2012 à 2017, et a été employé à 40 % dans le cadre de son commandement. Il dirige en parallèle une entreprise active dans la formation de gestion de crise et dans l'élaboration de jeux stratégiques réalisés sur mesure.

Expériences et défis dans l'esprit de milice

C'est avec plein d'enthousiasme et de détermination que j'ai repris en janvier 2012 le commandement de la brigade d'infanterie de montagne 10. Cette fonction a représenté et représente toujours pour moi un privilège et également une grande satisfaction. En effet, ces années passées en tant que commandant, ainsi que les circonstances de la vie, m'ont apporté de belles expériences mais aussi quelques intéressants défis.

Ne dit-on pas qu'on apprend des expériences ? Et que les défis se révèlent formateurs, qu'ils forgent le caractère ? L'important est d'en sortir sans ressentiment et d'aller de l'avant avec enthousiasme et un esprit constructif pour, tout simplement, ce que l'on appelle la « joie de servir. » Oui, la joie de servir son pays et son armée de milice, laquelle représente un ciment national permettant à chacune et chacun d'entre nous de servir notre patrie. Cette implication est la garante de notre sécurité à l'heure où l'individualisme prédomine et où l'esprit de cohésion tend à disparaître. En effet, notre système fédéral et notre armée de milice sont justement les bases essentielles de notre cohésion, de notre solidarité nationale et de notre liberté.

Concilier vies civile et militaire

Concilier vies civile et militaire est tout à fait faisable, plusieurs officiers généraux l'ont fait avant moi, mais il est à relever que jongler avec ces deux casquettes n'a pas

toujours été aisé. Une bonne organisation et une grande flexibilité ont été nécessaires pour harmoniser les deux agendas en coordonnant et concentrant de manière efficace les rendez-vous. Par exemple les obligations militaires le matin et les rendez-vous d'affaires l'après-midi dans une même région géographique. Un changement de tenue, parfois obligatoire, m'a demandé de disposer d'un costume et d'une tenue militaire, toujours sous la main dans ma voiture ou au bureau de brigade.

Au bureau de brigade, j'ai eu une grande chance de pouvoir compter sur un personnel expérimenté et compétent, toujours à mon service et me permettant d'optimiser mon temps. Deux collaborateurs professionnels : un officier supérieur adjoint et un chef de service toujours à disposition du commandant et se pliant en quatre pour favoriser un travail efficace. Un grand merci à eux deux, qui m'ont admirablement soutenu dans toutes les circonstances. Parlons du personnel de milice : un chef d'état-major, un commandant de la Patrouille des Glaciers et douze commandants de corps de troupe, directement subordonnés. Une collaboration remarquable dans une ambiance bénéfique à chacun avec un seul but : une bonne conduite. J'ai toujours estimé que mes subordonnés avaient le droit d'être bien conduits, bien instruits et soutenus tant dans les moments agréables que difficiles. Je leur suis infiniment reconnaissant d'avoir servi leur commandant avec tant de professionnalisme et de dévouement. Un grand merci à eux aussi !

L'exercice de la communication m'a permis également de diffuser la bonne parole militaire dans le cadre de mes activités professionnelles civiles et d'informer ainsi un large public sur les vertus d'une formation de cadre militaire au profit des entreprises. Ces messages ont favorisé un développement appréciable de relations, sans pour autant, je le souligne, qu'il soit question de profiter du grade ou de ma fonction pour réaliser des affaires. A ce sujet, il a été essentiel de clairement dissocier mes activités de chef militaire de celles de chef d'entreprise.

Des amalgames auraient pu créer un conflit d'intérêt et un *imbroglio* nocif à l'exercice de mes fonctions. C'est avec grande discipline, loyauté et probité envers l'institution que je me le suis interdit.

En résumé, le « retour en investissement » en tant qu'officier général de milice et directeur d'entreprise est grand :

Grand par la richesse des activités qui m'ont permis d'évoluer d'un métier à l'autre. Cette conjonction de tâches m'a demandé de la flexibilité, de l'anticipation et une grande discipline de préparation afin d'être prêt à accomplir mes missions sur plusieurs fronts.

Grand par l'exercice du commandement civil et militaire : commander, conduire, décider n'est pas inné même si l'exercice peut être facilité par des prédispositions naturelles. Par essence, le chef est celui qui a la responsabilité de personnels. Par les conséquences potentielles de ses décisions, le chef est celui qui cristallise la forme la plus exigeante de l'autorité, pour lui-même comme pour ses subordonnés et collaborateurs. J'ai été investi, de fait, d'une certaine grandeur. Il ne s'agit pas là d'une grandeur formelle, affichée et factice, mais de la manifestation d'une conscience aiguë de dignité d'homme et de chef. En d'autres termes, il est d'abord important de se respecter soi-même et d'avoir confiance en soi, car la fonction de chef l'exige.

Grand enfin par la qualité des échanges sociaux et professionnels. Savoir écouter, comprendre, conseiller et décider, tels sont les activités indispensables à tout chef qui gère du personnel. L'être humain est, dit-on, la ressource la plus difficile à gérer, mais lorsque les relations sont bonnes, lorsque le chef est à l'écoute des préoccupations de ses collaborateurs civils et militaires (professionnels et de milice) et qu'il trouve des solutions justes avec altruisme, l'être humain est d'un « retour en gratitude » exceptionnel. J'ai la chance d'avoir vécu cette gratitude et sais gré à mes collaborateurs d'avoir été si reconnaissants envers moi. Ces précieuses expériences m'ont permis de consolider de belles relations. Des liens d'amitiés se sont formés au fur et à mesure de nos échanges constructifs.

Je suis donc heureux. Heureux d'avoir pu vivre cette belle expérience durant les six dernières années et de relever autant de défis enrichissants. Merci à ceux qui m'ont fait confiance en m'octroyant cette noble tâche de dirigeant.

Je tiens à préciser pour conclure que des sacrifices personnels ont été inévitables, notamment en consacrant trois week-ends par mois aux devoirs de représentation et aux obligations professionnelles, civiles et militaires. Cette situation n'a pas toujours été aisée pour ma compagne qui a dû s'en accommoder avec une certaine dose d'abnégation. Elle m'a toujours soutenu dans l'exercice de mes fonctions. Elle a relu certains de mes

Unité de réserve, la brigade d'infanterie de montagne 10 a mis l'accent sur la formation de ses cadres.





discours, apporté une touche plus gracieuse dans la formulation et la syntaxe. Elle m'a aussi encouragé lors de moments difficiles, épaulé par sa réflexion et donné son avis d'un point de vue extérieur. J'avoue avoir beaucoup de chance d'avoir pu compter sur son soutien.

Et la suite ?

Dès le 1^{er} janvier 2018, le br Erick Labara sera incorporé auprès du Chef de l'Armée comme officier général à disposition. Il pourra ainsi poursuivre sa carrière professionnelle fort des expériences acquises durant les années précédentes et garder contact avec le monde militaire afin de diffuser la bonne parole auprès des entreprises qu'il forme. Il lui restera des souvenirs mémorables de ces beaux moments vécus comme citoyen-soldat.

E. L.



Agenda SNO 2017

17 mars 2018	Assemblée des délégués SSO, Neuchâtel
02 mai 2018	Visite de l'entreprise MOWAG, Keuzlingen
30 mai 2018	Visite de trp: ER CT 47, Droggnens
13 juin 2018	Visite de trp: Gr art 1, Bière
25 août 2018	Tir au pistolet
31 août 2018	Rencontre suiso-franco-allemande
	Visite journée des parents, Colombier
Septembre 2018	Conférence Eng MUNUSMA, Of spec Mollier
27 octobre 2018	Bal, croisière sur le lac de Neuchâtel
19 janvier 2019	Assemblée générale 2019

Société Neuchâteloise des Officiers (SNO) 2013 Colombier www.ofne.ch

SOGISSOISSU

Nouveau secrétariat général

En date du 20 décembre 2017, le comité de la SSO a décidé à l'unanimité de mandater le Centre patronal (CP) à Berne pour gérer le secrétariat général de la SSO. Le CP est un centre de services pour des organisations professionnelles, économiques et d'autres groupements. Le poste du secrétaire général est confié à Monsieur Olivier Savoy, juriste et colonel des Forces aériennes. Il est partenaire au sein du centre patronal et expert dans la gestion d'associations. En outre, il connaît bien le milieu de la milice ; de 2004 à 2010, il a été membre du comité de la SSO et il est encore aujourd'hui membre de sa commission internationale.

Le fait que le Centre patronal soutient avec conviction l'armée et le système de milice a été déterminant pour ce choix. La culture d'entreprise et la compréhension réciproque entre le CP et la SSO correspondent en tous points. Le Centre patronal offre une infrastructure solide et représentative à un rapport qualité-prix équitable. Le président et le comité de la SSO sont convaincus d'avoir trouvé une solution solide qui correspond à l'intérêt des membres, du comité et de tous les partenaires concernés.

Le nouveau secrétariat sera opérationnel dès janvier 2018. Le transfert de St-Gall à Berne se déroulera aussi vite que possible. Les nouvelles coordonnées de contact seront communiquées prochainement.

Col EMG Stefan Holenstein,
président SSO